



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E90444

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2023

ÉDITÉ LE 14/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/2010  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 05/01/2016  
5 000

Raison sociale : AVENIR ISOLATION (ENTREPRISE)

5 RUE DU VERCORS  
38150 SALAISE SUR SANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 06 76 90 13 40  
Portable : 06 76 90 13 40

Fax :

Siret : 522 050 004 00012  
Code NACE : 4329A  
Numéro caisse de congés payés : 81 17141

Site Internet : [www.sarl-avenir-isolation.fr](http://www.sarl-avenir-isolation.fr)  
E-mail : [j.deveza@live.fr](mailto:j.deveza@live.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 124820695  
Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 124820695

Responsabilité légale :  
DEVEZA JEAN PAUL CO-GÉRANT / DEVEZA MATHIAS CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                          | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste) | 01/12/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                     | Date d'attribution |
|--------------------------------|--------------------|
| o Isolation des combles perdus | 01/12/2022         |
| o Isolation des planchers bas  | 01/12/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.